



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Le Nouvelliste
1950 Sion
027/ 329 75 11
<https://www.lenouvelliste.ch/>

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 34'289
Parution: 6x/semaine

Page: 4
Surface: 235'576 mm²

Ordre: 1095432
N° de thème: 999.099
Référence: 77600715
Coupure Page: 1/7

Les oubliés du Covid sombrent dans la précarité

CRISE Ils n'entrent pas dans les cases, ont des revenus trop bas, trop hauts ou des activités trop originales. Ces oubliés ne reçoivent aucune aide de l'Etat, ou presque. Explications et témoignages.

PAR **MARIE.PARVEX**
@LENOUVELLISTE.CH

Ils ont des métiers originaux, sont indépendants avec des revenus modestes et très souvent mères célibataires. Le confinement a mis fin à leurs activités mais ils n'ont rien reçu, ou presque, de l'Etat. Ils luttent pour manger et payer leur loyer et tous ont dû être aidés financièrement par leurs proches ou leurs voisins. Les oubliés du Covid sont en colère ou désespérés, tombés dans l'un des «trous» du filet économique mis en place par l'Etat. Ils ne sont pas la

priorité du Département de l'économie qui veut sauver avant tout les entreprises pour sauver des emplois et ne concernent pas celui d'Esther Waeber-Kalbermatten tant qu'ils ne s'inscrivent pas pour être rattrapés par le dernier filet du système: l'aide sociale.

Atteintes psychologiques

Pour obtenir des aides, qu'il s'agisse des APG, du chômage ou de l'aide sociale, tous nos témoins décrivent des démarches qui portent de graves atteintes à leur moral. Certains ont des crises d'angoisse, d'autres nous ont parlé d'envie de suicide, de sentiment d'injustice ou d'envie de commettre des actes violents pour se procurer de l'argent. «Je me sens incompris et abandonné par les institutions», résume Yago Loretan, technicien du spectacle. «Tous les gens que je connais reviennent dépités. Rien que de rentrer dans ces bâtiments, tu te sens mal. Je pense que c'est lié au regard des gens et à cette mentalité rurale valaisanne. Tu te sens une merde.» C'est ainsi qu'alors qu'ils vivent avec des revenus inférieurs au minimum vital, certains d'entre eux ont renoncé à faire une demande d'aide sociale. Parce qu'ils ne veulent pas nuire à la réputation de leur famille, que l'aide sociale est une assistance qu'il faut rembourser une fois le coup dur passé ou parce qu'ils espèrent remonter la pente rapidement et conserver une marge de liberté qu'ils n'auraient

plus en entrant dans le système étatique. «Je ne suis pas un cas social!» s'insurge Marie-France Roux (voir son témoignage ci-contre). «Il n'y a au-



Il n'est jamais aisé de demander de l'aide, surtout dans une société où les valeurs de travail et d'indépendance sont fortement reconnues.”

ESTHER-WAEBER KALBERMATTEN
CONSEILLÈRE D'ÉTAT

cune aide d'urgence pour moi alors que je suis une maman, diplômée d'une HES!»

Respect du cadre légal

Esther Waeber-Kalbermatten, conseillère d'Etat chargée de l'action sociale, se dit consciente du problème. «Il n'est jamais aisé de demander de l'aide, surtout dans une société où les valeurs de travail et d'indépendance sont fortement reconnues», dit-elle. «Les démarches administratives pour obtenir des prestations demandent de se dévoiler, ce qui peut être difficile. Malgré tout, il reste évident que les autorités opèrent dans un cadre légal et, à ce titre, ont besoin de s'assurer que la bonne prestation est versée à la bonne personne.» Pendant le confinement, l'Etat a mis en place des aides d'urgence pour que les «situations critiques» puissent être «prises en charge rapidement et sans



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Le Nouvelliste
1950 Sion
027/ 329 75 11
<https://www.lenouvelliste.ch/>

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebdom.
Tirage: 34'289
Parution: 6x/semaine

Page: 4
Surface: 235'576 mm²

Ordre: 1095432
N° de thème: 999.099

Référence: 77600715
Coupage Page: 2/7

formalité administrative».

La spirale de l'endettement

D'autres témoins vivent à peine au-dessus du minimum vital et le confinement les a soudainement coupés de leurs modestes revenus indépendants. Aujourd'hui, ils reçoivent facture sur facture sans pouvoir payer. Avec les frais de rappel, la dette augmente constamment et, si l'affaire part aux poursuites, les sommes dues sont encore multipliées.



Nous nous attendons à une vague importante de procédures de recouvrement forcé.

CÉDRIC MOIX
CHEF DU SERVICE DES POURSUITES ET FAILLITES

«Nous nous attendons à une vague importante de procédures

de recouvrement forcé. Son ampleur et la période précise à laquelle elle sévira sont toutefois difficiles à prédire», explique Cédric Moix, chef du Service des poursuites et faillites. Les personnes que nous avons rencontrées et qui sont dans des situations très difficiles avaient soit des emplois précaires, soit une affaire comme indépendant avec des petits revenus, soit des métiers originaux, difficiles à faire entrer dans les cases de l'administration.



Jimmy Esposito, photographe et commerçant, n'a toujours pas reçu d'aide financière de l'Etat. SACHA BITTEL



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Les emplois précaires et au noir

Lola* est femme de ménage. Elle cumulait les petits mandats hebdomadaires chez des privés mais la moitié d'entre eux ont arrêté de payer au moment du confinement. Son tout petit revenu a soudainement été divisé par deux, sans compter les heures travaillées au noir. Virginie*, mère de deux jeunes enfants, se prostituait au noir pour arrondir les fins de mois, à côté de petits jobs merdiques. Le Covid l'a précipitée à l'aide sociale. Toutes les travailleuses du sexe restées sur le carreau n'ont pas eu cette chance. Beaucoup d'entre elles ne veulent même pas en faire la demande parce que leur permis de séjour est conditionné au fait d'avoir un travail. En Valais, personne ne sait comment ces personnes se sont débrouillées. On fait vaguement l'hypothèse de réseaux d'entraide par des proches.



**Tous ces boulots
se sont arrêtés
pendant le confinement**

**et je n'ai eu droit
à aucune aide de l'Etat."**

RACHEL ADOLPH
TRAVAILLEUSE TEMPORAIRE, INDÉPENDANTE ET ACTIVE DANS L'ÉVÉNEMENTIEL

Rachel Adolph est mère célibataire. Sa situation était extrêmement précaire avant la crise. Son entrée à l'aide sociale, il y a quelques années, avait provoqué de grands problèmes avec sa famille, tenue de payer une partie de son entretien. Elle a donc décidé d'y renoncer assez rapidement. Surtout, les mesures mises en place ne lui permettaient pas d'aller de l'avant avec l'espoir de s'en sortir. «Ils voulaient que j'aille à l'Oseo, ce qui ne m'aurait pas avancée professionnellement alors que je venais de terminer une formation de secrétaire médicale et que j'aurais eu besoin de faire, par exemple, des stages professionnels.»

**Elle ne correspond
à aucune mesure**

Alors elle a cumulé les emplois temporaires ou sur appel, les petits mandats d'indépendant pour des revenus inférieurs

à ce qui peut être inscrit auprès de la caisse de compensation, a lancé une affaire dans l'événementiel. «Tous ces boulots se sont arrêtés pendant le confinement et je n'ai eu droit à aucune aide de l'Etat: ni pour le travail temporaire, parce qu'il faut six mois de contrat pour toucher quelque chose, ni pour l'événementiel qui constituait des petits revenus d'indépendant, ni pour le travail sur appel au restaurant.»

Rachel ne correspond à aucune des mesures prévues par l'Etat. Reste l'aide des services sociaux mais elle estime que cela n'est rien d'autre qu'une dette de plus. «On doit le rembourser lorsque l'on est mieux. De plus, j'ai deux enfants, alors pour y avoir le droit, je dois les mettre à plein temps à la crèche ce qui me coûterait plus d'argent que ce dont j'ai besoin pour vivre», explique-t-elle. A 34 ans, elle ne veut plus être une charge pour sa famille qui l'aide déjà beaucoup. «J'aurais aimé que l'Etat, ou la Confédération, nous aide un peu pour que l'on n'ait pas la tête sous l'eau aujourd'hui.»

* Prénoms d'emprunt.



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS



Rachel Adolph avait des emplois sur appel, temporaires et des petites activités indépendantes. Elle n'a rien reçu de l'Etat. Elle aurait droit à l'aide sociale. HÉLOÏSE MARET

Les métiers originaux

Yago Loretan est technicien du spectacle. Par chance, il a un contrat fixe au Théâtre Les Halles (TLH) de Sierre à 50%. Ce salaire lui a donc été assuré. Mais l'autre partie de son revenu était liée aux festivals d'été, aux concerts et à des événements. «Je peux tout juste manger et payer mon loyer mais je ne peux plus aller au café, payer les taxes ou aller chez le dentiste.» Yago Loretan s'est traîné de bureau en bureau. Il gagne trop pour l'aide sociale et ses revenus des festivals ne correspondent pas aux critères du chômage, parfois de simples défraitements. «C'est promotionnel pour

moi certains grands festivals comme Paléo, mais c'est quand même un petit revenu utile.» Il devrait finalement recevoir des APG dans la case «cas de rigueur». Mais, pour l'heure, il n'a pas vu d'argent. «Il faut de l'argent pour recevoir de l'argent», estime-t-il. Pour lui aussi, les personnes aisées et les grandes entreprises ont été beaucoup plus soutenues. La chanteuse Aurélie Emery le dit également: «Autour de moi, ce sont les techniciens qui souffrent le plus, car ils ne peuvent pas prétendre aux mêmes indemnités que les artistes.» Quant à elle, l'artiste a vu s'envoler 6000 francs de

cachets divers. «J'ai fait mes demandes d'indemnités et d'APG. Pour l'heure, je n'ai reçu que le résultat des APG qui a été calculé sur mon année fiscale 2018, qui n'était pas une bonne année. Je touche 5 fr. 60 par jour. Mais si tout fonctionne comme promis, ça devrait aller. Si ça n'est pas le cas, je serai dans la dèche, je n'ai plus un sou sur mon compte. Mais j'irai faire des petits boulots, comme j'ai souvent fait. On a l'habitude de vivre avec pas grand-chose.»

«Beaucoup d'artistes ont baissé les bras»

Un constat que fait également Julien Loutz, artiste pluridisciplinaire de Saxon. «Je suis indépendant depuis cinq ans, j'ai deux casquettes, d'un côté artiste,



Le Nouvelliste
1950 Sion
027/ 329 75 11
<https://www.lenouvelliste.ch/>

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 34'289
Parution: 6x/semaine

Page: 4
Surface: 235'576 mm²

Ordre: 1095432
N° de thème: 999.099

Référence: 77600715
Coupure Page: 5/7



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

de l'autre graphiste publicitaire. Comme je suis en dessous de 10 000 francs de revenu annuel, je n'ai pas droit aux APG. Du coup, j'ai préféré me focaliser sur mes mandats restants et notre survie – je serai bientôt papa pour la troisième fois – plutôt que sur des formulaires qui sûrement n'aboutiront à rien.» Il admet que «oui, la crise m'a fragilisé mais j'avais déjà un style de vie très humble avant, ce qui fait que j'arrive à ne pas couler».



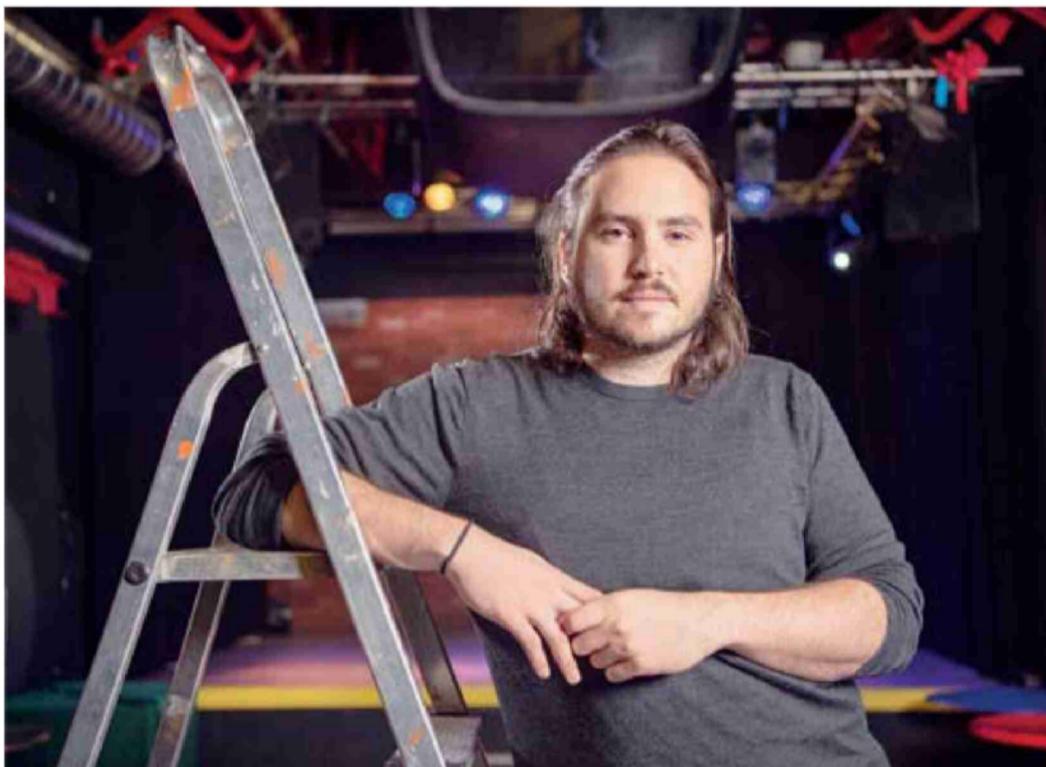
Je peux tout juste manger

et payer mon loyer mais je ne peux plus aller au café, payer les taxes ou aller chez le dentiste.»

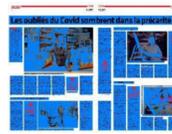
YAGO LORETAN
TECHNICIEN DU SPECTACLE

Pour Cécile Giovannini, illustratrice reconnue et présidente de l'association Visarte Valais, la crise a rendu criant le problème du statut de l'artiste en Suisse. «Cette situation crée des incohérences et des incompréhensions. Pour les fonctionnaires, il est difficile de nous trouver dans leurs critères, de nous mettre

dans une case. On a pu constater que le résultat des APG dépendait beaucoup de la fréquence à laquelle on appelait. Pour avoir droit aux APG, il faut atteindre un revenu annuel d'au moins 10 000 francs et pour l'aide d'urgence Suisseculture Sociale, il faut être en dessous d'une certaine somme. Beaucoup d'artistes sont entre ces deux statuts. Ce que j'ai pu constater, c'est qu'après avoir rempli beaucoup de formulaires et n'y trouvant pas leur place, beaucoup d'artistes ont baissé les bras.»



Yago Loretan est considéré comme un cas de rigueur par l'assurance perte de gain, mais son dossier n'a toujours pas abouti à une compensation financière. SACHA BITTEL



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Les indépendants

Jimmy Esposito aussi a décidé de sortir de l'aide sociale en devenant indépendant. Photographe, il a créé un magasin pour geeks à Bex. L'affaire tourne tout juste quand tout s'est arrêté. «Je mange une fois par jour chez mes parents. J'ai dû utiliser l'aide alimentaire d'urgence de 200 francs délivrée par Caritas pour tenter de sauver mon commerce et payer des factures.» Il a essayé de se réinscrire dans l'urgence à l'aide sociale. «J'ai fait un dossier de 150 pages. Ils m'ont demandé absolument tous les détails de ma situation puis ils ont demandé un nouveau dossier encore plus épais», explique-t-il. «Je n'ai donc toujours reçu aucune aide des pouvoirs publics malgré la tentative d'un recours – soldé par un échec – auprès de l'assurance perte de gain.»

Rien que les yeux pour pleurer

Or, sans aucun revenu, il faut pourtant payer les charges de son commerce: fournisseurs, loyer, électricité. Si les indépendants ont droit à l'assurance perte de gain (APG), celle-ci ne couvre que 80% de leurs bénéfices mais aucune charge. Alors que les entreprises ont droit à

des crédits Covid sans intérêt pour sauver leur affaire et payer



La solidarité entre les petits, c'est bien beau, mais ça ne dédouane pas l'Etat d'assumer les conséquences de ses décisions!

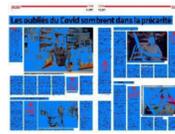
CORINNE LOETSCHER,
THÉRAPEUTE HOLISTIQUE

ces frais, les indépendants en raison individuelle n'ont plus que leurs yeux pour pleurer. Marie-France Roux est mère de deux enfants. Après son divorce qui lui a laissé des dettes et une maison, elle s'est lancée comme animatrice socioculturelle et supernanny en 2018. «Mon entreprise était en train de démarrer et j'avais plusieurs contrats intéressants en 2020. Tout s'est arrêté. J'ai notamment perdu des mandats dans des festivals (ndlr: organisés par des collectivités publiques) sans aucune compensation.» Comme elle ne peut pas payer les amortissements de sa maison, elle s'est adressée à sa banque, la BCVs, pensant qu'elle pouvait demander une

suspension des versements dont parlait la presse. «C'est là que j'ai découvert que cela ne fonctionnait que pour les entreprises.» Marie-France vit avec ses deux filles en dessous du minimum vital et en acte de défaut de bien. Mais elle ne s'est pas inscrite à l'aide sociale. «Les affaires reprennent doucement en juin. Le problème, c'est que je ne vois pas comment réussir à récupérer cette perte de revenu et payer les factures en souffrance...»

«Je touche 5 fr. 60 par jour»

Corinne Loetscher est fâchée contre le système. Thérapeute holistique installée depuis peu, elle touche 5 fr. 60 par jour de l'assurance perte de gains et ne peut plus payer les charges de son cabinet. «Nous devons subir les conséquences d'un confinement que nous n'avons pas voulu.» Elle a cherché, sans succès, un arrangement avec son propriétaire. «Mais de toute façon ce n'est pas au propriétaire ou à la solidarité des citoyens de combler les dégâts! La solidarité entre les petits, c'est bien beau, mais ça ne dédouane pas les grandes entreprises de piocher dans leurs dividendes, ni l'Etat d'assumer les conséquences de ses décisions!»



Le Nouvelliste
1950 Sion
027/ 329 75 11
<https://www.lenouvelliste.ch/>

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 34'289
Parution: 6x/semaine

Page: 4
Surface: 235'576 mm²

Ordre: 1095432
N° de thème: 999.099

Référence: 77600715
Coupure Page: 7/7



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS



anne Loetscher touche 5 fr. 60 par jour de l'assurance perte de gain. SABINE PAP LLOUD